



Merci de transmettre à vos collègues

JEUDI 28 AVRIL : GREVE INTERPROFESSIONNELLE

à l'appel de FO, CGT, SOLIDAIRES, FSU, UNEF, UNL, FIDL

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !

N'oubliez pas d'envoyer votre déclaration d'intention de grève à votre IEN

Délai pour l'envoi papier : lundi 25 avril avant la fermeture des bureaux

Délai pour l'envoi par mail : lundi 25 avril à minuit

La Loi El Khomri, c'est la destruction du code du travail. C'est la logique de la loi de refondation de l'école, la réforme des rythmes, la réforme des collèges, le Projet Educatif Territorial, les dispositions locales prévalent sur les règles nationales....

Les fonctionnaires sont directement concernés par la loi travail.

La loi travail instaure la mise en place du Compte Personnel d'Activité pour les fonctionnaires ; le CPA conduit à substituer des parcours individuels aux droits collectifs.

Avec le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), c'est la mobilité des personnels et l'individualisation des salaires que le gouvernement veut imposer. Derrière la mobilité et l'individualisation des droits, c'est un véritable « plan social » de milliers de suppressions d'emplois dans la fonction publique qui se prépare.

La ministre Vallaud-Belkacem vient de déclarer : « *Il y a une discussion sur le PPCR qui va nous amener à revoir la rémunération des enseignants mais aussi leur évaluation* ».

Le protocole PPCR c'est : avancement modifié, carrière allongée, évaluation en lieu et place de la notation. Il s'agit de remplacer les règles statutaires en matière d'avancement et d'inspection par une évaluation « au niveau le plus proche » soumise à l'arbitraire local. [Voir le communiqué FNEC](#)

Personne ne peut croire que nos salaires pourraient augmenter si le Code du Travail et nos statuts particuliers sont démantelés, si notre temps de travail, nos obligations de service, notre traitement sont définis localement !

Obtenir le retrait du projet de loi El Khomri ouvrirait la voie pour gagner sur toutes les revendications essentielles.

Comme les 31 mars et 9 avril, le 28 avril prochain nous défilerons en scandant « **NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE, GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !** »

Avec la confédération et la FNEC-FP-FO, le SNUDI-FO appelle les PE, les EVS, les AVS à préparer la grève le 28 avril pour le retrait du projet de loi El Khomri, à participer aux manifestations aux côtés des salariés du privé et des jeunes.

Pour le SNUDI-FO, si le 28 au soir, le gouvernement continue à ne pas répondre à la revendication légitime des salariés, la question de la grève jusqu'au retrait du projet de loi serait à l'ordre du jour !

RENDEZ-VOUS DANS LE CORTEGE FO

Derrière la banderole de la FNEC FP FO 13

A 10H00 – devant l'UD FO

(Vieille Bourse du Travail – Rue de l'Académie (métro Noailles)

[Tract à afficher dans vos écoles](#)

N'oubliez pas d'envoyer votre déclaration d'intention de grève à votre IEN

Délai pour l'envoi papier : lundi 25 avril avant la fermeture des bureaux

Délai pour l'envoi par mail : lundi 25 avril à minuit

Aidez-nous à constituer un état des grévistes le plus réaliste possible. Faites-nous remonter l'état de préparation de la grève dans votre propre école en utilisant [le formulaire en ligne >ICI<](#)

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.

Plus nombreux, nous serons plus forts !